



COMMUNE DE CHAZELLES-SUR-LYON

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214200594-20260721-260721_001-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/07/2026
Publication : 28/07/2026



DELIBERATION N° 260721_001

OBJET : DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE ET APPROBATION DU PROCES VERBAL DU 23 JUIN 2026

L'AN DEUX MIL VINGT-SIX, LE VINGT ET UN JUILLET à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la commune de Chazelles-sur-Lyon, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Pierre VERICEL, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 29

Date de convocation du Conseil Municipal : 15 juillet 2026

Nombre de Conseillers présents : 22

Nombre de votants : 25

(Dont 3 pouvoirs)

Présents : Pierre VERICEL - Michel NEEL - Jeanine RONGERE - Jean-Louis BEYRON - Marie-Christine BERTHOLLET - Christine MONTAGNY - Maryvonne MOUNIER - Annie CHAPUIS - Christiane BRUYAT - Michel FAURE - Emmanuelle NEEL - Pascal BADOIT - Aline CIZERON - Nathalie JOUBAND - Isabelle POULARD - David BOURKAIB - Estelle JOUBERT - Magali BOURKAIB - Julien SAUVIGNET - Mickaël HATRON - Caroline BADOL - Fleurine CIZERON.

Absents ayant donné procuration : Ludovic PADUANO à Jean-Louis BEYRON - Pierre THOLLY à Christine MONTAGNY - Hervé LASSABLIÈRE à Marie-Christine BERTHOLLET

Absents excusés : Christian FAYOLLE - Frédéric BERTHET - Laurent BOURRIN - Maxime PEILLER

Secrétaire élue pour la session : Maryvonne MOUNIER

Conformément à l'article L.2121-15 du CGCT, Monsieur le Maire propose à l'assemblée de désigner un secrétaire de séance.

Monsieur le Maire invite également l'assemblée à approuver le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 23 juin 2026.

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré :
A 25 voix pour et 0 contre

- **DESIGNE** à l'unanimité, Maryvonne MOUNIER secrétaire de séance
- **APPROUVE** à l'unanimité, le procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 23 juin 2026.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour copie conforme,

Monsieur le Maire,
Pierre VERICEL



La secrétaire de séance,
Maryvonne MOUNIER